

## Appel à Tracks

11<sup>ème</sup> Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation

Montpellier 2019

# Repenser l'entrepreneuriat : des racines et des rêves

**Dates : 3-5 juin 2019**

**Lieu : Institut Montpellier Management (Université de Montpellier)**

De l'émergence entrepreneuriale au repreneuriat en passant par l'intrapreneuriat ou la scalabilité, l'agir entrepreneurial est partout et investit des disciplines comme le marketing, la stratégie, la finance. Longtemps circonscrit à tort à la création d'entreprise, l'entrepreneuriat est devenu une cause sociétale. Si les start-up, les scale-up, les licornes font rêver, qu'en est-il de l'entrepreneur life-style, de l'entrepreneur tribal, de l'entrepreneur agricole, de l'entrepreneur-usager, de l'intrapreneur hyper connecté, etc. ?

Cette diversité des formes entrepreneuriales n'appelle-t-elle pas à repenser l'entrepreneuriat, en allant renforcer ses racines théoriques pour mieux assurer son développement et faire éclore de nouvelles perspectives.

Revisiter l'entrepreneuriat pour mieux le (re)penser. Découvrir de nouveaux champs d'expression des logiques entrepreneuriales. Explorer de nouvelles théories. Envisager de nouveaux designs de recherche. Identifier de nouveaux défis à relever, de nouveaux acteurs à impliquer. Développer les liens avec d'autres disciplines qui permettent de mieux appréhender le fait entrepreneurial et ses évolutions actuelles.

Ce congrès sera ainsi l'occasion de réfléchir à ce qui caractérise l'entrepreneuriat d'aujourd'hui et les perspectives qui s'ouvrent pour demain.

Les chercheurs intéressés sont invités à proposer une session thématique (track).

**Les responsables des tracks retenus organiseront le processus d'évaluation en double aveugle des communications soumises pour leur track, en collaboration avec le comité scientifique du congrès qui validera *in fine* la liste des communications acceptées.**

**Les responsables de tracks (track chairs) assureront la présidence de leur session lors du congrès.**

**Les papiers doivent être originaux (non publiés, non en processus d'évaluation dans une revue ou un colloque)**

Calendrier :

**31/05/2018** : date limite de réception des propositions de tracks.

Deux formulaires sont à compléter et à envoyer à [aei2019-track@umontpellier.fr](mailto:aei2019-track@umontpellier.fr) :

- Document A : proposition session thématique (destiné au comité d'organisation du congrès)
- Document B : appel à communications de soumission à la session thématique

**20/06/2018** : notification d'acceptation du track par le comité scientifique.

**30/06/2018** : diffusion des appels à communications à l'intérieur de chaque track accepté

**10/01/2019** : réception des communications (papiers courts – max 3000 mots – ou longs)

**15/03/2019** : notification aux auteurs

**15/04/2019** : réception des papiers révisés, courts ou longs, dans leur version définitive